RAPPORT SUR LA CAISSE NATIONALE DE DÉFENSE
AU
31 DÉCEMBRE 2023

Consœurs, confrères et amis,

Voici les états financiers de la Caisse nationale de défense pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. L'état de la situation financière, l'état des résultats et de l'évolution du solde, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers ont été vérifiés par Deloitte LLP. En outre, nous avons inclus des tableaux financiers supplémentaires qui donnent une image plus détaillée des recettes et des dépenses.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre 2023, l'actif total de la Caisse nationale de défense s'élevait à 36,4 millions de dollars, en hausse par rapport à 28,1 millions de dollars au 31 décembre 2022. L'actif se composait de 11,7 millions de dollars en espèces et en placements à court terme, de 2,9 millions de dollars en capitation à recevoir et autres créances, de 2,5 millions de dollars en créances intercaisses et de 19,3 millions de dollars en placements à long terme.

Le passif au 31 décembre 2023 s'élevait à 15,2 millions de dollars, contre 12,6 millions de dollars au 31 décembre 2022. Le passif de la Caisse nationale de défense se compose de comptes créditeurs et de charges à payer d'un montant de 2,2 millions de dollars et d'une somme de 13,1 millions de dollars due aux sections locales pour les campagnes à frais partagés.

Au 31 décembre 2023, le solde de la Caisse s'établissait à 21,1 millions de dollars, par rapport à 15,4 millions de dollars au 31 décembre 2022.

ÉTAT DES RÉSULTATS

L'État des résultats affiche un excédent de 5,7 millions de dollars pour l'exercice, ce qui comprend des gains non réalisés de 644 184 $. Les dépenses sont documentées en détail dans les tableaux qui suivent.

Campagnes à frais partagés *(tableau 1)*

Les dépenses nettes des campagnes à frais partagés pour l'exercice se sont élevées à 6,2 millions de dollars. Comme le mentionne la note 5 des états financiers vérifiés, cette somme se compose de 8,7 millions de dollars consacrés aux nouvelles campagnes à frais partagés approuvées par le Conseil exécutif national en 2023 et de 2,4 millions de dollars en sommes recouvrées de campagnes maintenant closes. Le tableau 1 présente ces montants par campagne.

Grandes campagnes de recrutement *(tableau 2)*

Le tableau détaille les différentes campagnes de recrutement et de restructuration par région. Les dépenses de cette enveloppe de la Caisse nationale de défense ont totalisé 4,1 millions de dollars en 2023.

Initiatives nationales en matière de stratégie *(tableau 3)*

Les dépenses liées aux initiatives nationales en matière de stratégie se sont élevées à 2,3 millions de dollars en 2023. Elles sont répertoriées par type d'activité dans ce tableau.

Initiatives régionales en matière de stratégie *(tableau 4)*

Les dépenses liées aux initiatives régionales en matière de stratégie se sont élevées à 2,1 millions de dollars en 2023. Elles sont répertoriées par type d'activité dans ce tableau.

Ceci conclut mon rapport sur les états financiers de la Caisse nationale de défense pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

Respectueusement soumis par,

La secrétaire-trésorière nationale,

CANDACE RENNICK

:cm/sepb

Financial statements of
États financiers de
Canadian Union of Public Employees – National Defence Fund
Syndicat canadien de la fonction publique – Caisse nationale de défense

December 31, 2023
31 décembre 2023

Independent Auditor's Report	1-4	Rapport de l'auditeur indépendant
Statement of financial position	5	État de la situation financière
Statement of operations and changes in fund balance	6	État des résultats et de l'évolution du solde du fonds
Statement of cash flows	7	État des flux de trésorerie
Notes to the financial statements	8-13	Notes complémentaires

Deloitte LLP/S.E.N.C.R.L./s.r.l.
100 Queen Street
Suite 1600
Ottawa ON K1P 5T8
Canada

Tel: 613-236-2442
Fax: 613-236-2195
www.deloitte.ca

Independent Auditor's Report

To the Members of
Canadian Union of Public Employees

Qualified Opinion

We have audited the financial statements of Canadian Union of Public Employees (the "Union") – National Defence Fund, which comprise the statement of financial position as at December 31, 2023, and the statements of operations and changes in fund balance and cash flows for the year then ended, and notes to the financial statements including a summary of significant accounting policies (collectively referred to as the "financial statements").

In our opinion, except for the possible effects of the matter described in the Basis for Qualified Opinion section of our report, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Union – National Defence Fund as at December 31, 2023, and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Basis for Qualified Opinion

In common with many not-for-profit organizations, the Union – National Defence Fund derives revenue from per capita tax contributions, the completeness of which is not susceptible to satisfactory audit verification. Accordingly, our verification of these revenues was limited to the amounts recorded in the records of the Union – National Defence Fund and we were not able to determine whether any adjustments might be necessary to recorded per capita tax revenue, the excess of revenue over expenses, and cash flows from operations for the years ended December 31, 2023 and 2022, current assets as at December 31, 2023 and 2022, and fund balances as at January 1 and December 31 for both the 2023 and 2022 years.

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du
Syndicat canadien de la fonction publique

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Syndicat canadien de la fonction publique (le « Syndicat ») – Caisse nationale de défense, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023, et les états des résultats et de l'évolution du solde du fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Syndicat – Caisse nationale de défense au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, le Syndicat - Caisse nationale de défense tire des revenus sous forme de capitations dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes du Syndicat - Caisse nationale de défense et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des revenus de capitation comptabilisés, de l'excédent des revenus sur les dépenses et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2023 et 2022, et des soldes de fonds aux 1er janvier et aux 31 décembre 2023 et 2022.

Our audit opinion on the financial statements for the year ended December 31, 2022, was modified because of the possible effects of this scope limitation.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards ("Canadian GAAS"). Our responsibilities under those standards are further described in the *Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements* section of our report. We are independent of the Union - National Defence Fund, in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our qualified audit opinion.

Other information

We draw attention to the fact that the figures presented under the budget columns for expenses are provided for information purposes only. We have neither audited nor reviewed them. Accordingly, we do not express any audit opinion, review engagement conclusion or other form of assurance thereon.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Union – National Defence Fund's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Union – National Defence Fund or to

Nous avons exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, en raison des incidences possibles de cette limitation sur l'étendue de nos travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada (les « NVGR canadiennes »). Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la section Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers de notre rapport. Nous sommes indépendants du Syndicat - Caisse nationale de défense conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés de nos autres responsabilités déontologiques conformément à ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder nos opinions d'audit avec réserve.

Autre point

Nous attirons l'attention sur le fait que les chiffres présentés sous les colonnes budget pour les dépenses sont fournis à titre d'information seulement. Nous ne les avons ni auditées ni examinées. En conséquence, nous n'exprimons aucune opinion d'audit, aucune conclusion de mission d'examen ni aucune autre forme d'assurance à l'égard de celles-ci.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Syndicat – Caisse nationale de défense à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Syndicat – Caisse nationale de défense ou de

cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Union – National Defence Fund's financial reporting process.

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian GAAS will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian GAAS, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.

- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of

cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Syndicat – Caisse nationale de défense.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but

expressing an opinion on the effectiveness of the Union – National Defence Fund's internal control.

- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.

- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Union – National Defence Fund's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Union – National Defence Fund to cease to continue as a going concern.

- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Syndicat – Caisse nationale de défense.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Syndicat – Caisse nationale de défense à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Syndicat – Caisse nationale de défense à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte LLP

Chartered Professional Accountants
Licensed Public Accountants
June 27, 2024

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 27 juin 2024

Canadian Union of Public Employees – National Defence Fund
Statement of financial position
As at December 31, 2023

Syndicat canadien de la fonction publique – Caisse nationale de défense
État de la situation financière
au 31 décembre 2023

	2023	2022	
	$	$	
Assets			**Actif**
Current assets			À court terme
Cash	**5,282,061**	5,968,204	Encaisse
Per capita tax receivable	**2,853,024**	2,538,414	Capitation à recevoir
Short-term investments (Note 3)	**6,462,953**	4,585,369	Placements à court terme (note 3)
Other receivables	**13,038**	30,561	Autres débiteurs
Prepaid expenses	**3,150**	15,000	Frais payés d'avance
Due from General Fund	**2,475,711**	—	Montant dû de la Caisse générale
Due from National Strike Fund	**14,975**	—	Montant dû de la Caisse nationale de grève
	17,104,912	13,137,548	
Investments (Note 3)	**19,273,517**	14,916,001	Placements (note 3)
	36,378,429	28,053,549	
Liabilities			**Passif**
Current liabilities			À court terme
Accounts payable and accrued liabilities	**2,169,125**	2,068,499	Créditeurs et charges à payer
Due to General Fund	**—**	342,266	Montant dû à la Caisse générale
Due to locals for cost-sharing programs	**13,068,223**	10,233,045	Montant dû aux sections locales pour les programmes à frais partagés
	15,237,348	12,643,810	
Fund balance			**Solde du fonds**
Unrestricted	**21,141,081**	15,409,739	Non affecté
	36,378,429	28,053,549	

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

On behalf of the National Executive Board

Au nom du Conseil exécutif national

National President, Président national

National Secretary-Treasurer, Secrétaire-trésorier national

Canadian Union of Public Employees – National Defence Fund

Statement of operations and changes in fund balance

Year ended December 31, 2023

Syndicat canadien de la fonction publique – Caisse nationale de défense

État des résultats et de l'évolution du solde du fonds

Exercice terminé le 31 décembre 2023

	Budget 2023 $	2023 $	2022 $	
Revenue				**Revenus**
Per capita tax	**14,793,309**	**16,098,751**	14,115,038	Capitation
Allocation from General Fund	**—**	**3,000,000**	—	Répartition provenant de la Caisse générale
Investment income (Note 4)	**—**	**776,852**	312,480	Revenus de placement (note 4)
Change in unrealized (gain) loss on marketable investments	**—**	**644,184**	(437,697)	Variation du (gain) perte non réalisé sur les placements
	14,793,309	**20,519,787**	13,989,821	
Expenses				**Dépenses**
Cost-sharing campaigns (note 5)	**4,900,000**	**6,239,711**	2,342,683	Campagnes à frais partagés (note 5)
Major organizing campaigns	**4,575,000**	**4,130,662**	3,091,969	Grandes campagnes d'organisation
National strategic initiatives	**2,850,000**	**2,282,997**	2,181,743	Initiatives nationales en matière de stratégie
Regional strategic initiatives	**2,450,000**	**2,135,075**	2,065,793	Initiatives régionales en matière de stratégie
	14,775,000	**14,788,445**	9,682,188	
Excess (deficiency) of revenue over expenses	**18,309**	**5,731,342**	4,307,633	**Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses**
Balance, beginning of year	**15,409,739**	**15,409,739**	11,102,106	Solde au début
Balance, end of year	**15,428,048**	**21,141,081**	15,409,739	**Solde à la fin**

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Canadian Union of Public Employees – National Defence Fund
Statement of cash flows
Year ended December 31, 2023

Syndicat canadien de la fonction publique – Caisse nationale de défense
État des flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 décembre 2023

	2023	2022	
	$	$	
Operating activities			**Activités de fonctionnement**
Excess of revenue over expenses	**5,731,342**	4,307,633	Excédent des revenus sur les dépenses
Change in unrealized (gain) losses on marketable investments	**(644,184)**	437,697	Variation du (gain) perte non réalisé sur les placements
Changes in non-cash operating working capital items			Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement
Per capita tax receivable	**(314,610)**	(128,784)	Capitation à recevoir
Other receivables	**17,523**	(30,561)	Autres débiteurs
Prepaid expenses	**11,850**	(11,610)	Frais payés d'avance
Accounts payable and accrued liabilities	**100,626**	268,435	Créditeurs et charges à payer
Due to locals for cost-sharing programs	**2,835,178**	(104,478)	Montant dû aux sections locales pour les programmes à frais partagés
	7,737,725	4,738,332	
Investing activities			**Activités d'investissement**
Acquisition of investments	**(50,263,741)**	(52,675,768)	Acquisition de placements
Disposal of investments	**44,672,825**	47,406,524	Cession de placements
	(5,590,916)	(5,269,244)	
Financing activities			**Activités de financement**
Variation in due to (from) General Fund	**(2,817,977)**	243,236	Variation du montant dû à la (de la) Caisse générale
Variation in due from National Strike Fund	**(14,975)**	—	Variation du montant dû de la Caisse nationale de grève
	(2,832,952)	243,236	
Net decrease in cash	**(686,143)**	(287,676)	Diminution nette de l'encaisse
Cash, beginning of year	**5,968,204**	6,255,880	Encaisse au début
Cash, end of year	**5,282,061**	5,968,204	**Encaisse à la fin**

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Purpose of the organization

The Canadian Union of Public Employees (the "Union") is a national labour organization representing workers in a variety of jurisdictions throughout the public sector and areas of the private sector. The Union is an unincorporated association with rights and responsibilities regulated by provincial and federal labour laws and is exempt from income tax as a labour organization under the *Income Tax Act* (Canada).

The National Defence Fund (the "Fund") was established to provide financial assistance to members on strike or facing strike action and, on a cost-sharing basis, for coordinated informational and lobbying campaigns conducted in conjunction with collective bargaining or efforts to change restrictive legislation. On January 1, 2002, a separate National Strike Fund was established. The National Defence Fund transferred cash and the responsibility to provide financial assistance to members on strike or facing action to the National Strike Fund.

1. Nature de l'organisme

Le Syndicat canadien de la fonction publique (le « Syndicat ») est un syndicat national qui représente les travailleuses et travailleurs d'une variété de champs dans le secteur public et de certains domaines dans le secteur privé. Le Syndicat est une association non constituée en société par actions dont les droits et responsabilités sont réglementés par les lois du travail fédérales et provinciales et est exempt d'impôt selon la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

La Caisse nationale de défense (la « Caisse ») a été établie afin de fournir de l'aide financière aux membres en grève ou faisant face à une éventualité de grève et, sous une base de frais partagés, afin de coordonner les campagnes d'information et de lobbying conduites en conjonction avec la négociation de conventions collectives ou des efforts pour le changement de lois restrictives. Une Caisse nationale de grève a été établie séparément le 1er janvier 2002. La Caisse nationale de défense a transféré à la Caisse nationale de grève des liquidités et la responsabilité de l'aide financière aux membres en grève ou confrontés à des procès.

2. Accounting policies

The financial statements have been prepared in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations and include the following significant accounting policies:

Basis of accounting and presentation

The financial statements have been prepared using the deferral method of accounting. Under this method, revenue and expenses are reflected in the accounts in the period in which they have been earned and incurred respectively, whether or not such transactions have been finally settled by the receipt or payment of money.

The Union has adopted fund accounting as a basis of reporting its activities and separate financial statements are prepared for the General Fund, National Strike Fund and National Defence Fund. The Union also prepares combined financial statements which include the three funds. These financial statements present the activities of the National Defence Fund only.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Méthode de comptabilité et présentation

Les états financiers ont été préparés selon la méthode du report. Selon cette méthode, les revenus et les dépenses sont imputés à l'exercice où ils sont gagnés ou engagés, sans considération du moment où les opérations auxquelles ils se rapportent sont réglées par un encaissement ou un décaissement.

Le Syndicat a adopté la comptabilité par fonds comme norme de présentation de ses activités et des états financiers distincts sont préparés pour la Caisse générale, la Caisse nationale de grève et la Caisse nationale de défense. Le Syndicat prépare aussi des états financiers cumulés qui incluent les trois fonds. Ces états financiers ne présentent que les activités de la Caisse nationale de défense.

2. Accounting policies (continued)

Financial instruments

Financial assets and financial liabilities originated or exchanged in arm's length transactions are initially recognized at fair value when the Union becomes a party to the contractual provisions of the financial instrument. Financial assets and financial liabilities originated or exchanged in related party transactions, except for those that involve parties whose sole relationship with the Union is in the capacity of management, are initially recognized at cost.

The cost of a financial instrument in a related party transaction depends on whether the instrument has repayment terms. The cost of financial instruments with repayment terms is determined using its undiscounted cash flows, excluding interest and dividend payments, less any impairment losses previously recognized by the transferor. The cost of financial instruments without repayment terms is determined using the consideration transferred or received by Union in the transaction.

Subsequent measurement

All financial instruments are subsequently measured at amortized cost except for investments which are measured at fair value.

Transaction costs

Transaction costs related to financial instruments subsequently measured at fair value are expensed as incurred. Transaction costs related to other financial instruments are added to the carrying value of the asset or netted against the carrying value of the liability and are then recognized over the expected life of the instrument using the effective interest method.

Any premium or discount related to an instrument measured at amortized cost is amortized over the expected life of the item using the effective interest method and recognized in net earnings as interest income or expense.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où le Syndicat devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec le Syndicat qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par le Syndicat dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont évalués à la juste valeur.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Tout escompte ou toute prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêts.

2. Accounting policies (continued)

Financial instruments (continued)

Impairment

With respect to financial assets measured at cost or amortized cost, the Union recognizes an impairment loss, if any, in net earnings when there are indicators of impairment and it determines that a significant adverse change has occurred during the period in the expected timing or amount of future cash flows. When the extent of impairment of a previously written-down asset decreases and the decrease can be related to an event occurring after the impairment was recognized, the previously recognized impairment loss is reversed to net earnings in the period the reversal occurs.

Revenue recognition

The Union's principal sources of revenue consist of per capita tax and investment income.

Revenue from per capita tax is recognized over the period to which the revenue relates. Revenue received in advance is deferred to the period to which the revenue relates.

Investment revenue and other revenue are recognized over the period to which the revenue relates.

Cost share Campaigns

Cost share campaigns are expensed in the year they are approved by the National Executive Board. Once a cost share campaign has been completed, any unspent amount is recorded as a reduction of expenses in the year it is confirmed the campaign has ended.

Use of estimates

The preparation of financial statements in conformity with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosures of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenue and expenses during the reporting period. Actual results could differ from these estimates. Assumptions are used in estimating the fair value of investments, the collectability of accounts receivable, the determination of per capita tax receivable and the amount of certain accrued liabilities.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, le Syndicat comptabilise en résultat net une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Constatation des produits

Le Syndicat a comme sources principales de revenus la capitation et les revenus de placement.

Les revenus de capitation sont constatés dans la période à laquelle ils se rapportent. Les revenus reçus en avance sont reportés à la période à laquelle ils se rapportent.

Les revenus de placement et autres revenus sont constatés dans la période à laquelle ils se rapportent.

Campagnes à frais partagés

Les campagnes à frais partagés sont passées en dépenses dans l'année où elles sont approuvées par le Conseil exécutif national. Une fois qu'une campagne à frais partagés est terminée, tout montant non dépensés est comptabilisé comme une réduction des dépenses dans l'année où il est confirmé que la campagne a pris fin.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Les estimations sont utilisées pour établir la juste valeur des placements, le recouvrement des débiteurs, l'établissement du montant de capitation à recevoir et le montant de certaines charges à payer.

3. Investments

Investments are summarized as follows:

	2023			2022			
	Fair value Juste valeur $	**Cost Coût $**	**%**	Fair value Juste valeur $	Cost Coût $	%	
Cash	**96,475**	**96,475**	**—**	83,816	83,816	—	Encaisse
Short-term investments	**6,223,303**	**6,223,303**	**25**	4,415,454	4,415,462	23	Placements à court terme
Accrued interest	**143,175**	**143,175**	**—**	86,099	86,099	—	Intérêts courus
Short-term investments	**6,462,953**	**6,462,953**	**25**	4,585,369	4,585,377	23	Placements à court terme
Bonds							Obligations
Government	**13,030,959**	**12,810,597**	**51**	8,451,974	8,593,781	43	Gouvernement
Corporate and others	**6,097,214**	**6,073,736**	**24**	6,464,027	6,727,648	34	Sociétés et autres
Long-term investments	**19,273,517**	**19,034,769**	**75**	14,916,001	15,321,429	77	Placements à long terme
	25,736,470	**25,497,722**	**100**	19,501,370	19,906,806	100	

Determination of fair value

Short-term investments consist of Canada Treasury bills. The market value of these short-term investments is approximately equal to their cost.

Bonds are debt obligations of governments and corporate entities paying interest at rates appropriate to the market at their date of purchase. Bonds are valued at the year-end quoted market prices.

The bonds mature at face value on a staggered basis over the next 8 years (2022 - 56 years). Effective interest rates to maturity for these securities range from 0.25 % to 7.67% (2022 - 0.32% to 6.96%).

Market risk

Investment in financial instruments renders the Fund susceptible to the potential risk arising from the failure of a party to a financial instrument to discharge its obligation when due. The maximum investment risk to the Fund is equal to the fair value of the investments.

Concentration of risk

Concentrations of risk exist when a significant proportion of the portfolio is invested in securities with similar characteristics or subject to similar economic, political or other conditions. Management believes that the concentrations described above do not represent excessive risk.

3. Placements

Les placements se répartissent comme suit :

Détermination de la juste valeur

Les placements à court terme sont composés de bons du Trésor du Canada. La valeur du marché des placements à court terme est comparable à leur coût.

Les obligations représentent des instruments d'emprunt de gouvernements et de sociétés par actions, produisant des rendements en intérêts comparables à ceux du marché au moment de leur achat. Les obligations sont évaluées au cours du marché en date de fin d'exercice.

L'échéance des obligations s'échelonne sur une période de 8 ans (2022 - 56 ans). Les taux d'intérêt effectifs pour ces titres varient de 0,25% à 7,67 % (2022 – 0,32% à 6,96%) jusqu'à leur échéance.

Risque de marché

En investissant dans des instruments financiers, la Caisse s'expose au risque inhérent qu'un émetteur d'instrument financier ne puisse faire face à ses obligations à la date convenue. Le risque maximal auquel s'expose la Caisse est égal à la juste valeur des placements.

Concentration du risque

Il y a concentration du risque lorsqu'une tranche importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs présentant des caractéristiques semblables ou sensibles aux mêmes facteurs économiques, politiques ou autres. La direction est d'avis que les concentrations décrites ci-dessus ne représentent pas de risque excessif.

4. Investment income

The Fund presents its investment income net of investment expenses of $63,579 (2022 - $53,812).

4. Revenus de placement

La Caisse présente ses revenus de placement déduction faite de ses dépenses de placement de 63 579 $ (2022 – 53 812 $).

5. Cost share Campaigns

5. Campagnes à frais partagés

	2023 **$**	2022 $	
Cost share campaigns approved by the National Executive Board	**8,666,024**	6,604,519	Campagnes à frais partagés approuvés par le Conseil National Exécutif
Unspent funds from closed cost shared campaigns from prior years	**2,426,313**	4,261,836	Fonds non dépensés provenant de campagnes fermées à frais partagés d'années antérieures
Net cost share campaign expense	**6,239,711**	2,342,683	**Dépense nette de campagnes à frais partagés**

6. Financial instruments

Fair value

The Fund's financial instruments consist of cash, investments, per capita tax receivable, accounts receivable, accounts payable and accrued liabilities, receivable from or due to other Funds and due to locals for cost-sharing programs. The fair value of these financial instruments is approximately equal to their carrying amount given their short-term maturity. The fair value of investments is disclosed in Note 3.

Interest rate risk

Interest rate risk is the exposure of the Fund's earnings that arises from fluctuations in interest rates. The Union is exposed to interest rate risk on its investments.

Credit risk

Credit risk arises from the potential that locals and other parties will fail to honour their obligations. The Fund is exposed to credit risk through per capita tax receivable. The Fund limits the amount of credit extended when considered necessary.

6. Instruments financiers

Juste valeur

Les instruments financiers de la Caisse comprennent l'encaisse, les placements, la capitation à recevoir, les débiteurs, les créditeurs et charges à payer, le montant dû d'une Caisse, et les montants dus aux autres Caisses et aux sections locales pour les programmes à frais partagés. La juste valeur de ces instruments financiers est approximativement égale à leur valeur comptable compte tenu de leur brève échéance. La juste valeur des placements est divulguée à la note 3.

Risques de taux d'intérêt

Les risques de taux d'intérêt, auxquels les bénéfices de la Caisse sont exposés, surviennent à cause des fluctuations des taux d'intérêt. Le Syndicat est exposé à des risques de taux d'intérêt sur ses placements.

Risques de crédit

Des risques de crédit se présentent lorsque certaines sections locales et d'autres groupes ne font pas face à leurs obligations. La Caisse est exposée au risque de crédit provenant de la capitation à recevoir. La Caisse limite le montant de crédit avancé si nécessaire.

7. Capital management

The Union's objectives when managing capital are to safeguard its ability to continue as a labour organization in an effort to carry out its mission. Capital consists of the Fund balance. The Union is not subject to any externally imposed capital requirements or restrictions.

7. Gestion du capital

Les objectifs du Syndicat quant à la gestion de son capital sont de continuer à être considéré comme organisme sans but lucratif pour pouvoir réaliser sa mission. Le capital du Syndicat se compose du solde du fonds. Le Syndicat n'est pas soumis à des exigences externes en matière de gestion du capital.